

## COMMUNIQUÉ de PRESSE

Carcassonne, le 26 mars 2020

### CORONAVIRUS COVID-19 : Confinement et femmes victimes de violences

La période de confinement est une épreuve collective qui peut poser problème au sein d'une famille. Elle rend plus difficile la démarche de signalement de la victime sous surveillance permanente du conjoint.

**Au 9ème jour de confinement mis en place depuis le 17 mars, il n'a pas été constaté d'augmentation des interventions et des appels aux forces de l'ordre pour des violences intrafamiliales dans notre département.** Une baisse notable est même enregistrée. Ainsi, sur la même période, le nombre global d'interventions baisse de 30% et le nombre de plaintes pour violences intra-familiales diminue de 75% par rapport à 2019, ce qui semble être la résultante d'une difficulté pour les victimes de se déplacer pour déposer plainte. En revanche, les interventions à caractère social augmentent de 10%.

Néanmoins, la **période de crise que nous rencontrons et le confinement à domicile peuvent générer ou renforcer les violences conjugales.** Toute personne victime de violences ne doit **pas hésiter à le signaler**, voire à **fuir le domicile** dans un 1<sup>er</sup> temps si cette solution s'impose. Il est également fait appel au civisme des voisins qui peuvent être témoins des violences : qu'ils n'hésitent pas à **signaler les faits sur le portail de signalement en ligne cité ci-dessous.**

Localement, le CIDFF de l'Aude (Centre d'information sur le droit des femmes et des familles) poursuit le suivi des victimes de violences conjugales ou intrafamiliales par téléphone avec un appui numérique pour la saisie des plaintes en ligne. Un accueil généraliste téléphonique est maintenu dans les sites de Port la Nouvelle, Narbonne, Lézignan-Corbières et Carcassonne. Les deux intervenantes sociales police-gendarmerie, qui sont en contact permanent avec les forces de sécurité, assurent également un contact téléphonique régulier avec les victimes particulièrement suivies.

**En outre, trois recours demeurent accessibles en cette période de confinement pour apporter de l'aide ainsi que de l'information actualisée :**



**VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES,  
RÉAGIR PEUT TOUT CHANGER**

**17**

**Appeler Police Secours**

Victimes et/ou témoins, composer le 17 en cas d'urgence.



**Appeler le 3919**

Pour recevoir de l'aide anonymement et gratuitement.



**Signaler en ligne**

Pour signaler une violence anonymement et gratuitement 24/7.



## 1. Appeler Police secours au 1. Appeler le 17 : à privilégier en cas de danger

## 2. Appeler violence femmes info au 3919

Le **3919**, pour en parler

Pour être :

- **ÉCOUTÉ·E**
- **INFORMÉ·E**
- **ORIENTÉ·E** vers des dispositifs locaux d'accompagnement et de prise en charge

### Appel anonyme et gratuit

Le 3919 est un numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de toutes formes de violences ainsi qu'à leur entourage et aux professionnels concernés.

**09h-19h**  
du lundi au samedi

\*France métropolitaine et Outre-Mer

## 3. Le portail de signalement en ligne des violences sexuelles et sexiste accessible via :

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou [www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr](http://www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr)

Il facilite les démarches des victimes et assure un accueil personnalisé et adapté par un policier ou un gendarme (femme ou homme), disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. L'accès à ce service est gratuit et sans obligation de déclarer son identité pour garantir l'anonymat.

**#NeRienLaisserPasser**

Réagir peut tout changer

portail de  
**signalement** des  
**violences sexuelles** et  
**sexistes**

- Le tchat permet un **échange individualisé** avec un policier ou un gendarme spécialement formé.
- Il n'est pas obligatoire de déclarer son identité.
- C'est un service gratuit, **accessible 24h/24, 7j/7**, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Orienter les victimes vers le dépôt de plainte et faciliter  
une prise en charge sociale et/ou psychologique



Préfecture de l'Aude



@Prefet11



[www.aude.gouv.fr](http://www.aude.gouv.fr)